

## CONCOURS « ANGÉLIQUE »

**Date du concours :** Du 28/06/2016 au 03/07/2016 minuit.

**Comment jouer ?** Pour participer il faut compléter le formulaire et répondre correctement aux trois questions posées. Aucune participation via les commentaires ne sera acceptée.

**Comment est désigné le gagnant ?** Un gagnant sera désigné par tirage au sort parmi les participants qui ont répondu correctement aux trois questions. Une seule participation est retenue par participant (même adresse e-mail) et par foyer (même nom, même adresse). Les participants modifiant volontairement l'orthographe dans leur adresse postale afin d'enregistrer plusieurs participations seront exclus du tirage au sort quand bien même les réponses données seraient exactes.

**Qui peut participer ?** La participation au concours est ouverte à toute personne physique âgée de 18 (dix-huit) ans minimum, **résidant en France métropolitaine**, à l'exception des membres et représentants du blog organisateur, de ses éventuels partenaires ainsi qu'aux membres de leur famille.

### Le lot

**Un exemplaire du manga « Angélique » volume 1 publié chez Casterman d'une valeur unitaire de onze euros (11 €) dédié par un ou plusieurs auteurs du manga.**

Aucun lot de remplacement ne sera accepté. En aucun cas la valeur marchande du prix ne pourra être réclamée à la place du lot mis en jeu.

**Envoi du lot** Le gagnant sera annoncé sur le site et les réseaux sociaux du site puis contacté par e-mail. L'envoi du lot est assuré par le blog [www.adam-et-ender.com](http://www.adam-et-ender.com). Le blog n'est pas responsable de la perte ou du vol du pli une fois confié aux services postaux. Il ne sera pas envoyé de lot de remplacement en cas de perte.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler à tout moment ce concours.

La participation à ce jeu concours implique l'acceptation pleine et entière de toutes les dispositions du présent règlement.